



Document électronique
certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 93 (service gratuit + prix d'appel)

FLX01500290903985-07TPE01

JUMBO PNEUS
56 RUE LOUIS VANNINI
93330 NEUILLY SUR MARNE

Facture du 15/01/2024 n° 10190882563



Montant Hors TVA	580,72 €
Montant TVA (payée sur les débits)	111,27 €
Facture TTC	691,99 €

Montant total à payer (TTC) 691,99 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

- Les prochaines étapes
- Prochaine facture vers le 15/02/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)
 - Prochain relevé vers le 14/02/2024

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 2072311047
Compte commercial : 1-5AQT8K

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 24kVA

Nom du client

JUMBO PNEUS

Lieu de consommation

Référence acheminement : 22441099822929
56 RUE LOUIS VANNINI
93330 NEUILLY SUR MARNE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de 691,99 €
à partir du : 30/01/2024

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 65038781795 XX



2 / 4

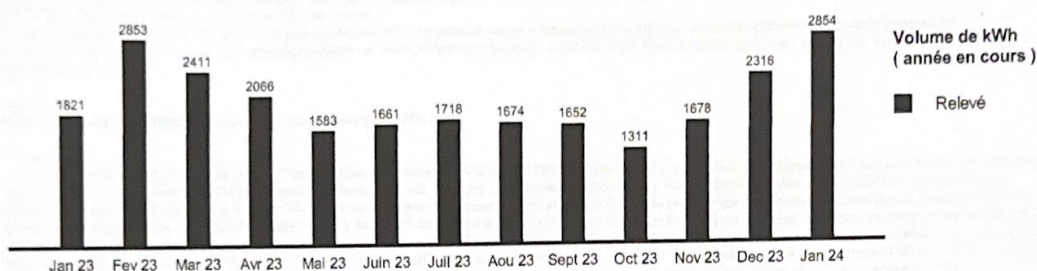
Document à conserver 10 ans

JUMBO PNEUS**Détail de votre facture du 15/01/2024 n° 10190882563****Données contrat**

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 24kVA
Réf. de votre contrat 1-5AQT7C
Prix réglementés
Souscrit depuis le 17/03/2017

Données Point de Livraison

56 RUE LOUIS VANNINI 93330 NEUILLY SUR MARNE
Réf Acheminement Electricité : 22441099822929

Evolution de la consommation facturée en kWh

Total EDF Electricité *		572,50 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	28,24 € Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2024 au 31/01/2024	28,24 €/mois	28,24 € 5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 2 854 kWh Prix unitaire HT	544,26 € Taux de TVA
Electricité Période unique	du 14/12/2023 au 13/01/2024	2 854 kWh 19,070 c€/kWh	544,26 € 20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 24,47 €, et la part variable est de 161,08 €

Services		0,00 € HT	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS Taux de TVA	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		8,22 € Hors TVA	
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 14/12/2023 au 13/01/2024	2 854 kWh	0,10000 c€/kWh
	du 14/12/2023 au 14/01/2024	24,47	21,93 %
			2,85 € Taux de TVA
			5,37 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		580,72 € Hors TVA	
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	111,27 €
TVA à 5,50%		33,61 €	1,85 €
TVA à 20,00%		547,11 €	109,42 €
Total TTC pour ce site		691,99 € TTC	

Données de comptage

Identifiant de comptage : 151 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 1H06-7H06 12H06-14H06
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 24,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	123613 le 14/12/2023	126467 le 14/01/2024

JUMBO PNEUS

Détail de votre facture du 15/01/2024 n° 10190882563

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option
Base 24kVA
Réf. de votre contrat 1-5AOQT7C
Prix réglementés
Souscrit depuis le 17/03/2017

Données Point de Livraison

56 RUE LOUIS VANNINI 93330 NEUILLY SUR MARNE
Réf Acheminement Electricité : 22441099822929



3 / 4

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. À défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2023. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères), 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France (dont 7,1% enchères).

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et Indicateurs d'Impacts environnemental sur www.edf.fr

Bilan annuel de vos consommations facturées en 2023

Montant total facturé : 5180,64 € TTC, dont montant abonnement Electricité : 334,44 € HT, dont montant consommation Electricité : 3923,47 € HT